

Avertissement # 1

8.8.2 GESTION DES COUREURS DOUBLÉS LORS D'UN CRITERIUM

Pour les **catégories élites** (junior, senior et maître), **tous les coureurs doublés devront obligatoirement quitter le circuit dès qu'ils seront doublés par le peloton.**

Les coureurs qui ne respecteront pas les consignes décrites précédemment seront disqualifiés.

Avertissements aux coureurs suivants :

Dossard 385, Gabrielle Pilote-Fortin, Dedaccia/HYPE-ski vélo
Dossard 14, Antoine Duchesne, Garneau-Club Chaussures-Norton Rose
Dossard 990, Chris Gruber, Kallisto/Wheels of Bloor
Dossard 46, Geoffroy Dussault, , Dedaccia/HYPE-ski vélo
Dossard 201, Olivier Maltais, Archibald Genetik-Sole

Avertissement # 2 :

8.17 DISCIPLINE

Un coureur qui sera pris en défaut pour comportement anti-sportif, pour s'être battu, avoir commis une fraude ou un geste irrégulier, avoir une conduite déplacée en public, avoir injurié un commissaire, etc. . . , pourra être disqualifié par le commissaire en chef de l'épreuve. Une pénalité plus sévère, selon l'importance de l'infraction, pourra également être imposée par le Comité directeur.

Le coureur suivant a injurié le commissaire lors du critérium :

Pénalité de 25,00\$

Dossard 112, Frederic Ouellet-Lacroix, Team Spirit GTH Cannondale

Avertissement # 3

12.1.040 DEPART SANS CONTRÔLE DES SIGNATURE

Pénalités aux coureurs suivants de 15.00\$

Dossard 14, Antoine Duchesne, Garneau-Club Chaussures-Norton Rose
Dossard 16, Yannick Bédard, Gaspésien / Passion Vélo
Dossard 46, Goeffroy Dussault, Dedacciai / HYPE-ski-vélo
Dossard 81, Sébastien Rousseau, Dedacciai / HYPE-ski-vélo
Dossard 169, Nicolas Courtemanche, Sports Bazar Inc.
Dossard 201, Pascal Legrand, La Cordée
Dossard 350, Johanne Cyr, Rocky Mountain-Desjardins Valeur Mobilière
Dossard 178, Mathieu Fillion, Sports Bazar Inc.

Avertissement # 4

**DE NE PAS AVOIR PRÉSENTER SA LICIENCE AUX COMMISSAIRES AVANT LE
DEPART DE L'ÉTAPE.**

Pénalité de 20,00\$

Dossard 305, Anne-Marie B. Morin, Atrium – CC2R

Communiqué # 1:

Pour les **catégories élites** (juniors, seniors et maîtres A-B), tous les coureurs doublés devront obligatoirement quitter le circuit dès qu'ils seront doublés par le peloton. Cette mesure s'applique également lors des critériums aux points (ex : Mardis de Lachine)

- Dans les cas où il y aurait une échappée, les coureurs doublés n'auront pas le droit de s'accrocher à celle-ci. Ils devront se placer sur le côté droit de la chaussée, laissant ainsi passer la voiture de tête et l'échappée. Ils seront alors retirés du circuit lorsque le peloton les rejoindra.
- Ils devront absolument se présenter à la ligne et seront retirés du circuit.

Le collège des commissaires